

ORDONNANCE C-4.1, o. 178

RÈGLEMENT SUR LA CIRCULATION ET LE
STATIONNEMENT (R.R.V.M., c. C-4.1)

Ordonnance relative à la tenue de deux promotions commerciales pour la saison 2019

À la séance du 11 mars 2019, le conseil d'arrondissement décrète :

1. À l'occasion de deux promotions commerciales de la Société de développement du boulevard Saint-Laurent, il est exceptionnellement permis la fermeture temporaire de boulevards, rues et avenues.
2. L'autorisation visée à l'article 1 est valable sur les tronçons identifiés ci-dessous, aux dates et aux heures mentionnées :

Fermeture temporaire complète sur le boulevard Saint-Laurent :

- du mercredi 5 juin 2019 à 23h59 jusqu'au lundi 17 juin 2019 à 5h00, entre la rue Sherbrooke et l'avenue Mont-Royal;
- du mercredi 28 août 2019 à 23h59 jusqu'au lundi 2 septembre 2019 à 5h00, entre la rue Sherbrooke et l'avenue Mont-Royal.

Fermeture temporaire complète sur la rue Milton :

- du mercredi 5 juin 2019 à 23h59 jusqu'au lundi 17 juin 2019 à 5h00, entre la rue Clark et le boulevard Saint-Laurent;
- du mercredi 28 août 2019 à 23h59 jusqu'au lundi 2 septembre 2019 à 5h00, entre la rue Clark et le boulevard Saint-Laurent.

Fermeture temporaire complète sur la rue Prince-Arthur Ouest :

- du mercredi 5 juin 2019 à 23h59 jusqu'au lundi 17 juin 2019 à 5h00, entre la rue Clark et le boulevard Saint-Laurent;
- du mercredi 28 août 2019 à 23h59 jusqu'au lundi 2 septembre 2019 à 5h00, entre la rue Clark et le boulevard Saint-Laurent.

Fermeture temporaire complète sur la rue Guilbault :

- du mercredi 5 juin 2019 à 23h59 jusqu'au lundi 17 juin 2019 à 5h00, entre les rues Clark et la rue Saint-Dominique;
- du mercredi 28 août 2019 à 23h59 jusqu'au lundi 2 septembre 2019 à 5h00, entre les rues Clark et la rue Saint-Dominique.

Fermeture temporaire complète sur la rue Roy Est :

- du mercredi 5 juin 2019 à 23h59 jusqu'au lundi 17 juin 2019 à 5h00, entre la rue Saint-Dominique et le boulevard Saint-Laurent;
- du mercredi 28 août 2019 à 23h59 jusqu'au lundi 2 septembre 2019 à 5h00, entre la rue Saint-Dominique et le boulevard Saint-Laurent.

Fermeture temporaire complète sur la rue Saint-Cuthbert :

- du mercredi 5 juin 2019 à 23h59 jusqu'au lundi 17 juin 2019 à 5h00, entre la rue Clark et le boulevard Saint-Laurent;
- du mercredi 28 août 2019 à 23h59 jusqu'au lundi 2 septembre 2019 à 5h00, entre la rue Clark et le boulevard Saint-Laurent.

Fermeture temporaire complète sur la rue Napoléon Est :

- du mercredi 5 juin 2019 à 23h59 jusqu'au lundi 17 juin 2019 à 5h00, entre la rue Saint-Dominique et le boulevard Saint-Laurent;
- du mercredi 28 août 2019 à 23h59 jusqu'au lundi 2 septembre 2019 à 5h00, entre la rue Saint-Dominique et le boulevard Saint-Laurent.

Fermeture temporaire complète sur la rue Bagg :

- du mercredi 5 juin 2019 à 23h59 jusqu'au lundi 17 juin 2019 à 5h00, entre la rue Clark et le boulevard Saint-Laurent;
- du mercredi 28 août 2019 à 23h59 jusqu'au lundi 2 septembre 2019 à 5h00, entre la rue Clark et le boulevard Saint-Laurent.

Fermeture temporaire complète sur la rue Vallières :

- du mercredi 5 juin 2019 à 23h59 jusqu'au lundi 17 juin 2019 à 5h00, entre la rue Saint-Dominique et le boulevard Saint-Laurent;
- du mercredi 28 août 2019 à 23h59 jusqu'au lundi 2 septembre 2019 à 5h00, entre la rue Saint-Dominique et le boulevard Saint-Laurent.

Le secrétaire d'arrondissement,

Claude Groulx

Le maire d'arrondissement,

Luc Ferrandez